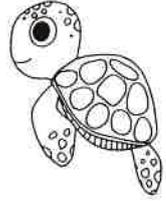




Liste de matériel pour la classe de 2^e maternelle

Les koalas et les tortues



Merci de noter le nom de votre enfant sur tout son matériel et ses vêtements.

Matériel obligatoire :



- un **cartable** à apporter tous les jours, facile à ouvrir pour y ranger ses affaires et la farde d'avis.



- une **boîte** à tartines facile à ouvrir et une **boîte** avec la collation facile à ouvrir.



- une **gourde** avec de l'eau.

- des **vêtements de rechange** : 1 slip ou culotte, 1 pantalon, 1 paire de chaussettes.



Matériel spécifique pour chaque classe :

- Pour Mme Vanessa (*Les koalas*) : apporter des **sandalettes de gym** qui resteront à l'école.
- Pour Mme Pauline et Mme Marie-Laure (*Les tortues*) : apporter une **serviette de table** tous les jours dans le cartable.

Pour plus de facilité pour prendre soin de votre enfant, et si vous le souhaitez, vous pouvez déposer dans la classe le matériel supplémentaire suivant :



- un ou plusieurs paquets nominatifs de **lingettes**;



- une ou plusieurs boîtes nominatives de **mouchoirs**.



- un ou plusieurs rouleaux nominatifs d'**essuie-tout**.

Merci d'avance,

Madame Vanessa, Mme Pauline et Mme Marie-Laure



École Sainte Trinité - Cardinal Mercier 1

Avenue de la Couronne 105, 1050 Ixelles

Tél : 02/648.55.33 e-mail : direction@stcm1.be

FRAIS SCOLAIRES 2025-2026 pour les élèves de la classe de 2^e maternelle

Frais scolaires obligatoires

visites et sorties culturelles	<ul style="list-style-type: none">• 11 € : sortie au Monde d'Ayden• 13 € : activités supplémentaires à Neufchâteau• 8 € : atelier musique avec Julia (4 animations x 2 €)• 6 € : sortie au théâtre « La Montagne Magique »• 5 € : sortie au théâtre « Pierre de Lune »• 5 € : visite à la ferme Maximilien• 1 € : spectacle de Marc Lamblot• 3,50 € : atelier cirque• 1,50 € : activité « Bulle de savon »• gratuit : plusieurs activités organisées par Mme Marie (eau, vélo...)• gratuit : visite à la ludothèque et à la bibliothèque (3 fois sur l'année)• gratuit : animation Wheelie (musée à l'école) <p>Chaque parent est invité à remettre la somme de 54 € à l'enseignant-e de son enfant au mois d'octobre.</p>
séjour pédagogique avec nuitées	<ul style="list-style-type: none">• Voyage scolaire de 3 jours au mois de juin 2026 : 120 €. <p>Le prix du voyage sera étalé sur quatre mois : septembre à décembre</p>

Services auxquels vous pouvez inscrire votre enfant

repas chauds et potage	<ul style="list-style-type: none">• gratuit pour les élèves de maternelle
surveillance de la cour de récréation et de la sieste	<ul style="list-style-type: none">• 12 € par mois (attestation fiscale)
garderie (attestation fiscale)	<ul style="list-style-type: none">• 2,50 € / jour de 15h30 à 16h45 + 1 € / jour de 16h45 à 17h45• 2,50 € le mercredi de 12h30 à 14h30 + l'enfant apporte ses tartines• 5 € le mercredi de 12h30 à 17h45 + l'enfant apporte ses tartines <p>△ retard = arriver à l'école après 17h45 = 10 € par retard / enfant</p>

Autres services non obligatoires hors missions de l'ASBL LPTL¹

ateliers parascolaires	<ul style="list-style-type: none">• Il existe deux blocs d'activités par année : de septembre à février ; de mars à juin. Le planning et la fiche d'inscription seront envoyés deux semaines avant le début de chaque bloc d'activités.
fonds solidaires	<ul style="list-style-type: none">• Deux fois par an, au 1^{er} et au 3^e trimestre, nous vous inviterons à participer à un fond de solidarité (2 x 20 €). Ce fond servira exclusivement à l'aide aux familles.

Rappel important concernant le décret gratuité

De l'Accueil à la P3, la gratuité scolaire est en vigueur. Vous trouverez le détail des articles du Code de l'Enseignement (03/05/2019) en matière de gratuité scolaire dans le Décompte périodique et dans les Renseignements généraux.

Décompte périodique

Le décompte périodique sera remis aux responsables légaux tous les mois.

La direction

¹ LPTL : Le Parascolaire Trinitaire Lasallien